



**Territoires
NUMÉRIQUES**

BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

LE NUMERIQUE : QUELLE ACTUALITE POUR LES TERRITOIRES DE BFC ?

animée par Patrick Molinoz,
président du GIP Territoires Numériques BFC



à 17h00

VISIO CONFERENCE

Mercredi 22 juillet

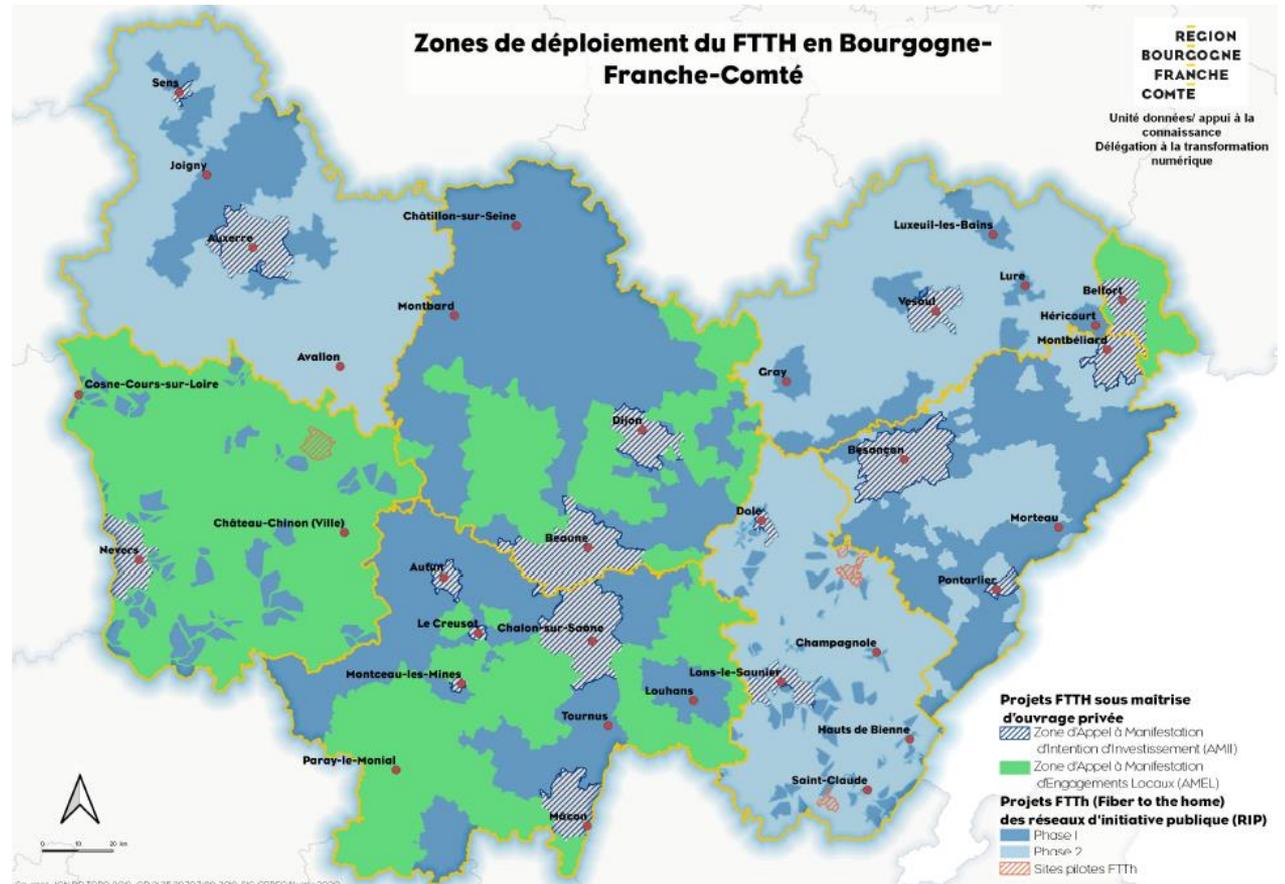
Présentation et temps
d'échanges (1 heure)



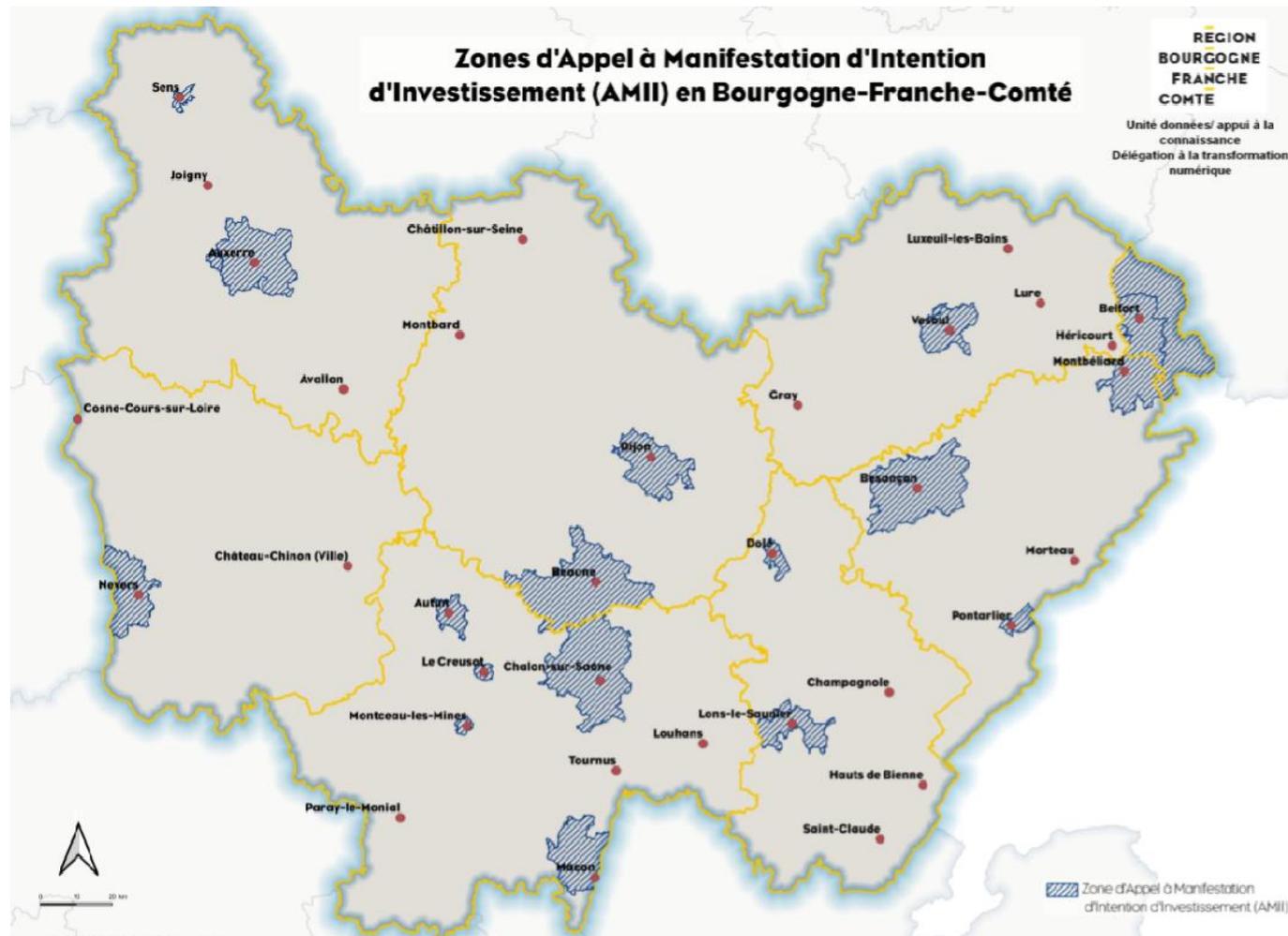
L'aménagement numérique en internet fixe/mobile : les déploiements FTTH



- Des portages privés ou publics
- Des objectifs d'achèvement des travaux entre 2020 et 2025
- Suivi de l'avancement : cartefibre.arcep.fr



Zones AMII

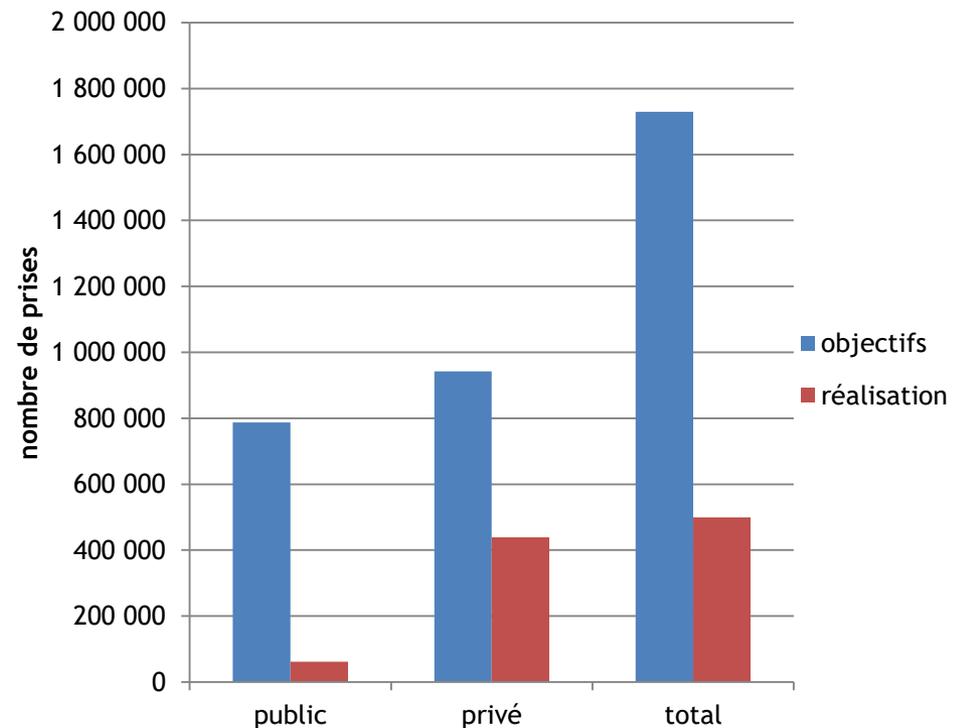


L'aménagement numérique en internet fixe/mobile : les déploiements FTTH



Le déploiement FTTH en Bourgogne-Franche-Comté au 31 mars 2020
Sous maîtrise d'ouvrage publique (RIP) - sous maîtrise d'ouvrage privée (AMII
AMEL)

	Nb de prises par zone	% avancement (31/03/2020)
AMII	698 919	62%
AMEL	243 500	3%
RIP	787 336	8%
Total	1 729 755	29%



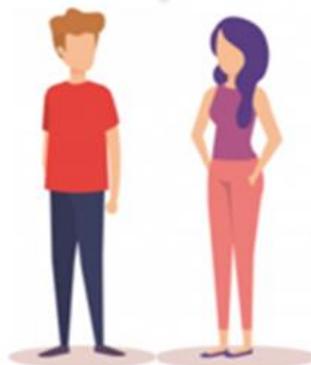
Inclusion numérique : quelques chiffres



Une personne sur quatre ne sait pas s'informer et une sur cinq est incapable de communiquer via internet

38% des usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base et 2% sont dépourvus de toute compétence

15% de la population n'a pas utilisé internet au cours de l'année dont 64% des 75 ans et plus





LES AVIS DU CESE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Union • Liberté • Égalité
CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Les éditions des
Journaux officiels

Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique

Yves Kottelat et Patrick Molinoz

CESE 16

JUILLET 2020



Les missions de MedNum BFC

Le Hub MedNum BFC participe à la Stratégie Nationale pour l'inclusion numérique, pilotée par le l'État qui vise à inclure l'ensemble des territoires et des citoyens dans les usages numériques.

Ses missions s'articulent autour de 4 axes



01•

ANIMER

Le réseau régional des acteurs du numérique



02•

LABELLISER

Les structures de la médiation numérique



04•

OUTILLER

Les aidants numérique par le développement de parcours et de supports pédagogiques



03•

ACCOMPAGNER

Les lieux de la médiation numérique à consolider leurs modèles économiques



Créateur de solutions numériques depuis 2003



2003
Génèse

Programme ADELE pour le **développement de l'administration électronique**



2005
Expérimentation

Expérimentation en **Bourgogne** de la mesure 71 (dématérialisation des marchés publics)



2008
Création

Constitution du **Groupe d'Intérêt Public e-bourgogne** avec l'Etat parmi ses membres



2020
Expansion

TerNum BFC est une **référence** en matière d'usages numériques pour les acteurs publics de Bourgogne- Franche-Comté.



- La région BFC est le **tout premier membre fondateur** et demeure le **contributeur financier le plus important (830 k€ / an)**
- L'Etat et les 4 Conseils départementaux bourguignons



Notre ambition

Développer de nouveaux services adaptés aux enjeux et défis du numérique 2020-2030.

La gouvernance

- Une gouvernance à l'image de la **diversité** de nos adhérents
- Le **bloc communal** particulièrement représenté (66% des sièges)



*Le Doubs, le Jura, la Haute-Saône et le Territoire ne sont pas membres fondateurs à ce jour
Le Doubs, la Haute-Saône et le Territoire comptent à ce jour moins de 10% de communes adhérentes*

Gratuité pour les communes de moins de 500 habitants des départements fondateurs



Dpt	Nb. Communes	Nb. Communes -500 hab.	% Communes -500 hab.
21	700	548	78%
58	309	223	72%
71	565	317	56%
89	423	257	61%

Création d'instances participatives de proximité : les ComNum



Une quarantaine de ComNum seront réunies pour leur installation formelle de septembre à décembre 2020

COMmissions NUMériques locales :

- instances de **travail et de dialogue** au cœur des territoires,
 - Réunissent les maires + délégués au Gip + secrétaires de mairie & agents
 - organisées en **proximité** (à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités),
 - Réunies au moins **2x/an**,
-
- ✓ Présenter les évolutions réglementaires et techniques,
 - ✓ échanger en direct avec les adhérents sur leurs besoins,
 - ✓ Présenter les services de TerNum, les nouveaux outils opérationnels, les formations (en présentiel et en webinaire, outils tutoriels...)



Obligations réglementaires



Facturation électronique avec Chorus Portail Pro :
Obligatoire depuis le 1er janvier 2020



EPCI : Obligation d'information des élus des collectivités membres :

Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

→ Obligation d'informer, dès le mois de janvier 2020, les élus des collectivités membres ne siégeant pas à l'organe délibérant de l'EPCI :

1. convocations aux séances
2. dossiers examinés dans le cadre des instances délibérantes
3. transmission des comptes-rendus et avis.

Obligations réglementaires



Publication du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de ses documents actualisés :

Obligation de publication sur le Géoportail de l'urbanisme, à compter du 1er janvier 2020 au titre du code de l'urbanisme.



Données ouvertes : loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique (dite "Loi Lemaire") :

Obligation de publier en ligne leurs principaux documents et données qui présentent un intérêt économique, social, sanitaire ou environnemental.

Concerne les administrations d'État, les collectivités locales de plus de 3 500 habitants, les établissements publics et les organismes privés chargés d'un service public, à l'exception des entités de moins de 50 agents ou salariés.

Obligations réglementaires

À venir à partir du 1^{er} janvier 2022



Télépaiement des services proposés par les collectivités et les établissements publics :

Ventes de produits, de marchandises ou de prestations de services

Pour les particuliers et entreprises.



Demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme :

Obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée

Pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants

Une nouvelle organisation en 3 pôles

